

Pouvoir d'emprunt—Loi

M. Thacker: Non ce n'est pas la même chose. Les kilomètres, c'est peut-être bon pour l'Ontario, le Québec ou d'autres...

Le président suppléant (M. Guilbault): A l'ordre. Je rappelle au député qu'il doit s'en tenir au sujet à l'étude. Je ne vois pas quel rapport il y a entre le système métrique et le pouvoir d'emprunt que nous sommes en train d'étudier.

M. Thacker: Monsieur le Président, c'est une question d'attitude puisque le déficit est aussi répugnant que les mesures que les libéraux ont prises concernant le système métrique.

Bref, les vieillards qui votent libéral votent pour leur faillite personnelle et se préparent un avenir de misère dans des appartements d'une seule pièce. C'est ce qui pourraient leur arriver si les libéraux étaient réélus. Un jeune qui voterait libéral se mettrait un carcan autour du cou en renonçant à bâtir lui-même son avenir. Un homme d'affaires qui vote libéral vote pour l'entreprise d'État et la fin de la petite entreprise. Un agriculteur qui vote libéral vote pour un gouvernement qui a reporté le jour de l'évaluation de 1971 à 1974. La raison pour laquelle le parti libéral a rompu sa promesse, c'est qu'en réalité, il est verveux et même vérolé.

M. Scott Fennell (Ontario): Monsieur le Président, pour répondre à la question que le représentant d'en face a tenté de poser, je dirai que l'un des premiers torts que les libéraux ont causé à l'Ouest, c'est d'avoir mis en œuvre le Programme énergétique national.

Il est intéressant de constater que le ministre d'État (Finances) (M. MacLaren) appuie un candidat qui, selon moi, est prêt à reléguer le PÉN aux oubliettes, comme il l'a du moins laissé entendre.

Ce projet de loi va servir à trois gouvernements: le gouvernement actuel, le gouvernement de transition lorsque les libéraux se seront élu un nouveau chef, et le gouvernement conservateur qui suivra les prochaines élections. Je m'oppose vivement à ce que le gouvernement emprunte à ce moment-ci, car cette dette sera notre responsabilité lorsque nous serons portés au pouvoir. Je ne veux pas que le gouvernement ait cette possibilité.

Ce projet de loi peut être divisé en trois parties. D'abord il demande un pouvoir d'emprunt d'ici au 17 juin. Après cette date, le parti ministériel aura un nouveau chef et il pourra demander un autre pouvoir d'emprunt. Les ministériels diront peut-être alors qu'il s'agira d'un nouveau gouvernement mais, à mon avis, ce sera toujours le même gouvernement et la même troupe sauf qu'on aura un nouveau chef. Il devrait présenter un deuxième projet de loi demandant un pouvoir d'emprunt dès que le Parlement sera convoqué après le congrès à la direction du parti.

Avant d'adopter un autre projet de loi pour satisfaire aux derniers besoins de dépense du gouvernement, il faudrait attendre après les prochaines élections puisqu'il doit y en avoir avant la fin de l'année prochaine. J'espère pour tous les candidats que nous n'aurons pas encore une fois des élections en hiver.

Je crois savoir que le gouvernement dispose maintenant de quatre à cinq milliards de dollars. Il veut accroître ses fonds. A mon avis, nous devons refuser ce droit au gouvernement parce que c'est très mauvais de lui confier tellement d'argent pour satisfaire à des besoins aussi mal définis. Nous n'avons pas pu examiner les prévisions budgétaires. Elles sont une honte. J'ai eu l'occasion de voir le budget des dépenses du Japon pour

l'année en cours. Le budget des deux pays ne se compare pas. Le Japon a pour priorités la productivité, les emplois et la formation. Ce sont trois secteurs qui ont échappé au gouvernement du Canada.

On peut en voir un exemple dans son budget. Environ .8 p. 100 de ces dépenses brutes seront consacrées aux sciences et à la technologie tandis qu'au Japon, 1.2 p. 100 des dépenses brutes seront consacrées à ce secteur pendant la même année. Cela explique pourquoi le Japon dépense près de 2.5 p. 100 de son PNB aux fins de la recherche et du développement tandis que nous dépensons moins de 1.5 p. 100 de notre PNB à ces mêmes fins. Le gouvernement ne s'est pas penché sur le problème depuis 15 ans.

Comme le chef de notre parti l'a dit bien des fois, 100,000 nouveaux emplois seront créés chaque fois que l'on dépensera un milliard de dollars. On peut penser que ces emplois coûtent cher, mais cette dépense garantit la croissance économique du Canada et des emplois pour les Canadiens plus tard. Voilà pourquoi nous ne pouvons pas appuyer le projet de loi qui demande un pouvoir d'emprunt en bloc. Il faut élaborer un nouveau programme qui permettra au Canada de prospérer. Il y a maintenant un million et demi de Canadiens en chômage et, d'après l'Association médicale canadienne, cela nous coûte 50 milliards de dollars par année.

Le déficit aura une autre conséquence: il engloutira 92 p. 100 de l'ensemble de l'épargne des particuliers. Il ne restera même pas 8 p. 100 pour l'entreprise privée, puisque personne n'a confiance dans l'avenir de notre pays. On a accordé à l'entreprise privée des stimulants fiscaux dont certains sont valables mais d'autres vont trop loin. Le gouvernement prive les agents économiques des fonds qui pourraient servir à créer des emplois.

C'est la huitième fois que je prends la parole à l'occasion de mesures d'emprunt. Il est difficile de faire preuve d'originalité quand on prend la parole une huitième fois sur la même question. Rien n'a changé depuis 1980. Le gouvernement est en faillite. Comme l'a dit mon chef, les libéraux ne sont pas à la recherche d'un nouveau leader, il leur faut plutôt un syndic de faillite. Les Canadiens sont en grave difficulté, car nous ne pouvons nous permettre un déficit de cette envergure.

Prenons par exemple les sommes que le gouvernement consacre à la société Canadair. En prélevant 310 millions sur les montants qu'il réclame, il ne tient pas compte de la réalité. Il lui faut des sommes supplémentaires au cas où les actuels propriétaires du 600 retourneraient les moteurs. Il n'a pas cru bon de concevoir un 602 parce qu'il ne peut écouler le 601 avant de reconnaître qu'un autre modèle s'impose.

Comme dans tout le reste, le gouvernement ne voit que le court terme. Non seulement néglige-t-il de planifier à long terme, mais il se garde bien de nous dire toute la vérité quand il nous présente le budget des dépenses. Comment savoir si ces fonds seront suffisants. Malheur au gouvernement qui nous a présenté une telle mesure que je me garderai bien d'appuyer. Puis-je déclarer qu'il est 13 heures?

Le président suppléant (M. Guilbault): Comme il est 13 heures, je quitte maintenant le fauteuil jusqu'à 14 heures.

(La séance est suspendue à 13 heures.)